



Dechu de son autorite paternelle

Par **nini666**, le **13/01/2009** à **17:35**

bonjour mon mari a ete marie avant moi a une femme et a eu 2 enfants avec elle,ils sont ages de 12 et 10 ans.elle l'a dechu de son autorite parentale.Mon mari voudrait retrouver ces droits.Mon mari voit ces enfants tous les mois chez ces parents a lui,parce que ces parents on des dropits en tant que grands parents.Nous avons toujours ete presents pour eux .On l'a deja vu et on discuter avec elle pendant une periode de temps nous les avons 2fin de semaine sur 2,mais elle a decide de cesser(c'etait sur une periode de 7 mois)nous voulons qu'il retrouve ces droits et les enfants veulent voir leur pere.merci

Par **Marion2**, le **13/01/2009** à **21:24**

Bonsoir,

Il faudrait que votre mari saisisse la Juge aux Affaires Familiales en recommandé AR auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile de son ex-épouse.

Un avocat n'est pas nécessaire.